

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1274
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 27 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2023-1274 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de modifier la grille des spécifications de la zone « 2053 », située dans la partie est du lac Osisko, afin d'y retirer les usages du groupe « Habitation (H) », de sorte que seul l'usage « Mise en valeur et conservation (N-1) » soit autorisé.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 8 janvier 2024 à compter de 19 h 55** à la salle du conseil située au 5^e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2023-1274 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2023-1274 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE :

Zone « 2053 » : la zone « 2053 » est située à proximité du lac Osisko et est constituée de vastes terrains vacants à l'est du lac Osisko et à l'ouest de l'extrémité Est de la rue Perreault Est et de la route Osisko.

Un plan détaillé de cette zone est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour du mois de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023



Angèle Tousignant, greffière